

Deux centrales photovoltaïques sur le CPLN

05.04.11 | 11:24 | L'Express/L'Impartial |



NEUCHÂTEL - Ecologique, économique, pédagogique. Le nouveau partenariat entre Viteos, le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN) et la Ville de Neuchâtel fait l'objet de nombreux qualificatifs. Présenté hier, il a pour but premier de promouvoir l'énergie solaire photovoltaïque, «très généreuse, mais peu populaire», selon le délégué à l'énergie de la Ville de Neuchâtel, Christian Trachsel.

Dès vendredi, du matériel sera monté sur le toit du bâtiment E du CPLN. Un toit sur lequel seront posés deux champs de panneaux solaires (une première centrale photovoltaïque didactique avait été installée sur le bâtiment B voici 15 ans). Vingt-six d'entre eux répondront à la technologie polycristalline et 52 autres à celle dite micromorphes, toute récente et mise au point par l'institut de microtechnique de Neuchâtel. Chacune de ces deux technologies aura une puissance de 6kW (la seconde étant moins puissante, elle nécessite un plus grand nombre de panneaux).

Ensemble, elles produiront annuellement 12.000 kWh, soit l'énergie nécessaire à quatre ménages pour un coût de production s'élevant à 41 centimes par kWh, contre 60 à 70 centimes habituellement dans ce type de concept solaire. Le coût de ces deux installations s'élève à 100.000 francs. Propriétaire de cette centrale, Viteos prendra en charge 70.000 francs, 30.000 francs étant versés par le biais du consortium européen Holistic dont fait partie la Ville de Neuchâtel. Le CPLN, quant à lui, fournit main-d'œuvre et ingénierie.

«Il s'agira de comparer ces deux technologies et d'en tirer des conclusions utiles à Viteos», relève Thierry Montandon, étudiant automaticien de 4e année dont c'est le projet de diplôme. Et le jeune homme de relever l'intérêt de se lancer dans un projet industriel. «ça me donnera peut-être un coup de pouce pour créer ma propre entreprise dans ce domaine.»

Ces panneaux photovoltaïques seront mis en service courant mai et ont une durée de vie estimée à un quart de siècle environ. L'énergie fournie sera réinjectée dans le réseau de Viteos. Ce projet de centrale photovoltaïque s'inscrit dans la planification stratégique de Viteos.

«La société s'est fixée pour objectif de produire 20 à 30% de l'électricité distribuée dans sa zone de desserte par le biais d'énergies renouvelables», relève sa directrice générale Josette Frésard. Viteos dispose à cet effet d'une enveloppe de 100 millions de francs à répartir sur une période de dix ans. «Un toit sur dix du canton devrait être équipé de panneaux solaires d'ici 50 ans», espère Christian Trachsel. FLV

Dernière mise à jour: 05.04.11 | 11:31